13

Octobre 2020

L'info des membres de Terre de Liens

P.16 | Rencontre avec...

Une coopérative en constante évolution

P.20 ı Agir ensemble

La loi foncière ne doit pas être reportée ₱ P.22 i Un peu de recul?

Comprendre la retraite des agriculteurs



COMMENT NAÎT UN RÉSEAU EUROPÉEN D'INITIATIVES FONCIÈRES AGRICOLES?

Sjoerd Wartena, ancien président et cofondateur de Terre de Liens

e réseau Access to Land est né des mêmes motivations que Terre de Liens : libérer la terre pour y installer une agriculture en lien avec son territoire. Mobiliser citoyens et décideurs pour mieux gérer nos terres et notre alimentation, et cela dans une nature qui ne nous appartient pas, mais dont nous faisons partie.

Dès 2005, deux ans après la création de Terre de Liens, nous n'avons pas hésité à nous investir à l'international. Le constat? L'agriculture paysanne et biologique est un mouvement qui dépasse largement les frontières de la France. En même temps que Terre de Liens, d'autres structures prenaient corps à l'étranger. Le réseau Access to Land est né avec l'ambition de relier nos partenaires et complices pour échanger, s'épauler, faire coalition.

Quelques dates qui mènent à la création d'un tel réseau :

> 2005 : Jérôme Deconinck et Valérie Rosenwald participent au congrès d'Urgenci (réseau international des AMAP). Ils y rencontrent Martin Large qui mène une recherche action sur les foncières agricoles citoyennes au Royaume-Uni.

> 2006 : Je rends visite à Martin Large à Stroud pour assister à une réunion des initiatives d'accès à la terre en Angleterre et présenter Terre de Liens.

> 2007 : Premiers échanges sur la constitution d'un groupe européen, en lien avec AGTER.

➤ 2008 : Martin Large et moi-même animons un atelier sur l'accès à la terre pendant un congrès d'Urgenci à Aubagne.
➤ 2009 : Recherche de financements avec AGTER et Forum Synergies aboutissent à l'embauche de Véronique Rioufol, coordinatrice du réseau, en 2010.

Revenir sur ces détails permet d'illustrer comment naissent ce genre d'initiatives : par tâtonnements. Nous n'avons pas échoué, grâce au soutien financier continu de la Fondation de France, de la Fondation pour le progrès de l'Homme et le fonds Germes de La Nef, qui ont compris nos efforts.

Nos activités européennes ont aidé Terre de Liens à replacer nos efforts dans un cadre plus large. Aujourd'hui, nous sommes écoutés par les institutions européennes et dans d'autres pays européens. Plus il y a de fermiers installés et de terres libérées, plus nous pouvons mettre de poids dans la construction d'un rapport de force national et européen.

Tenir notre place dans une coalition capable de se mesurer avec les forces destructives de l'agriculture paysanne et agroécologique, impuissantes pour empêcher le désastre climatique ou à créer des emplois, voilà notre tâche pour les années à venir. Ne pas lâcher, tenir le cap, rester ensemble, se réjouir de temps en temps sur quelques réussites, vivre quoi!

CHEMINS DE TERRE N° 13, OCTOBRE 2020 I Éditeur : Terre de Liens, association loi 1901, 25 quai

André Reynier, 26400 Crest. Tél. 09 70 20 31 00 I www.terredeliens.org I Imprimeur : Corlet Roto, Zone
d'activités les Vallées, 53300 Ambrières-les-Vallées. Tél : 02 43 00 07 36 I Directeur de la publication :
Michel Vampouille I Coordination : Noémie Girard I Secrétariat de rédaction : Chantalita Faber, Constance
Gard, Jean-Luc Michel I Ont contribué à ce numéro : Gabriela Calmon, Constance Gard, Noémie Girard,
Tanguy Martin, Denis Meshaka, Constance Nowacki, Fabrice Perez, Jean Pluvinage, Véronique Rioufol,
Thibaud Rochette, Romane Roosz, Valérie Rosenwald, Damien Roumet, Elsa Vidon, Sjoerd Wartena. I
Crédits couverture : Sandrine Mulas I Création graphique : Tiens donc! Nicolas Pruvost - www.tiensdonc.com I Journal envoyé aux actionnaires, donateurs et adhérents de Terre de Liens. Contacter
la rédaction : comiteredac@terredeliens.org / 09 70 20 31 00 I Dépôt légal : octobre 2020





Vous recevez Chemins de terre parce que vous êtes actionnaire, adhérent ou donateur à Terre de Liens. Si vous souhaitez ne pas en être destinataire, merci de nous le signaler : appel téléphonique (09 70 20 31 00), courriel (mouvement@terredeliens.org) ou courrier (Terre de Liens, 25 quai André Reynier, 26400 Crest).











PLANTS GOURMANDS

À la ferme de la Durette, où on pratique l'agroforesterie, la fin de l'été est ponctuée par la mise en terre de jeunes plants, grâce à une machine habile. Malin!

P.4-7 Nouvelles du mouvement

P.8-15 Le dossier

> Agir pour l'accès à la terre en Europe

P.16-17 Rencontre avec...

> La coopérative paysanne de Belêtre

P.18 Chroniques fermières

- > Ferme de Bâlon
- > Ferme de Val Châtain

P.19 lis & elles bénévolent

- > Sabine Freytag, architecte « de la terre au bâtiment »
- > Laura Le Guern, traductrice en envol

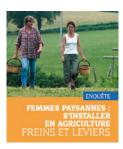
P.20-21 Agir ensemble

- > La loi foncière ne doit pas être reportée
- > Douce France, un film qui fait bouger nos territoires

P.22 Un peu de recul?

> Comprendre la retraite des agriculteurs

Femmes paysannes: s'installer en agriculture, freins et leviers



Profils, trajectoires, obstacles, soutiens, financements, accompagnement...

Une nouvelle étude détaille les parcours singuliers des femmes lors de leur installation. Bien que l'accompagnement soit souvent neutre du point de vue du genre, « l'installation agricole ne se vit pas de la même manière, que l'on soit une femme de 35 ans non originaire du milieu agricole, ou que l'on soit un homme de 19 ans qui reprend la ferme de ses parents. »*

Cette enquête menée auprès de 151 paysannes s'inscrit dans le projet Terreau (Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agricultures, Usages), une initiative multipartenariale de mutualisation et le transfert d'expériences pour favoriser le dynamisme rural et le renouvellement des générations.



Découvrez les conclusions de l'étude sur terredeliens.

org/femmes-paysannesinstallation

'Extrait du Guide « Devenir paysanne : guide sur l'installation au féminin », réalisé par l'ADEAR des Hautes-Alpes et le Groupe Recherche-Action sur l'Agroécologie Paysanne

NOUVEAUTÉ

LANCEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES TERRE DE LIENS



ue ce soit pour le devenir de leurs terres, pour trouver quelques terres à cultiver ou encore pour réfléchir aux meilleures manières de les préserver, bon nombre de personnes poussent chaque jour la porte de Terre de Liens pour glaner quelques informations précieuses.

Si toutes ces personnes sollicitent le mouvement, c'est qu'il occupe aujourd'hui une place particulière.

En effet, au long de ses 15 années d'expérimentations, Terre de Liens a constitué un grand nombre d'expertises sur le foncier agricole. Aujourd'hui, pour mettre en valeur ces connaissances, Terre de Liens lance un nouveau site : le Centre de ressources.

Conçu pour sensibiliser, inspirer et outiller toute personne souhaitant s'engager pour la préservation des terres agricoles et l'agroécologie, le site rassemble l'ensemble de nos publications ainsi qu'un grand nombre de celles de nos partenaires. Guides, vidéos, infographies, fiches pratiques... Il y en a pour tous les goûts et tous les besoins.

Rendre ces ressources digestes et appropriables largement s'inscrit dans notre démarche d'ouverture et d'éducation populaire dont la visée est «l'augmentation de la puissance d'agir dans une perspective de transformation sociale et politique.» Car «nous sommes convaincus que c'est en ouvrant la boîte noire foncière, et en en donnant les clés au plus grand nombre, que nous contribuerons à l'émergence et à la reconnaissance de la terre comme un commun.»

Assumer le rôle de centralisation de ressources sur les problématiques foncières et de transition agricole est une étape importante pour Terre de Liens. Et c'est loin d'être la dernière!

De nombreuses publications sont encore en gestation et verront bientôt le jour.



Pour ne pas en perdre une miette, inscrivez-vous à la newsletter!

Rendez-vous sur ressources.terredeliens.org

PLATEFORME COLLABORATIVE

RÉCOLTE : RECUEIL D'INITIATIVES FONCIÈRES



our aider les collectivités et les citoyens à agir, l'organisme de recherche INRAE et le mouvement Terre de Liens lancent ensemble la plateforme collaborative RÉCOLTE (Recueil d'expériences collectives et territoriales sur le foncier agricole). Vitrine d'expériences innovantes de gestion durable et de sauvegarde des terres agricoles, cette nouvelle plateforme a été conçue dans une démarche de sciences participatives, en appui aux politiques publiques et au service de la transition agricole et alimentaire des territoires.

Quantité d'initiatives fleurissent sur tout le territoire pour préserver des terres et favoriser l'installation de nouveaux paysans et paysannes, chacune avec des caractéristiques singulières adaptées à ses enjeux locaux.

Comment faire circuler ces savoirs? C'est précisément la vocation de RÉCOLTE: faire connaître les solutions pour agir sur le foncier agricole, faciliter leur partage, mais aussi valoriser les actions de collectivités engagées, et favoriser le partage d'expériences entre des acteurs complémentaires dans la gestion du foncier agricole.

On peut s'inspirer d'Agy, en Normandie, qui a préservé son eau potable en installant un agriculteur en bio à proximité des zones de protection des captages. Ou encore de Montpeyroux (34), qui avec sa bergerie communale a lutté contre les incendies grâce au redéploiement pastoral. Ou encore de La Biolle (73), qui a diminué le morcellement des terres agricoles dans un contexte de pression foncière grandissante, avec une association foncière agricole libre. «La diversité des initiatives décrites permet réellement de comprendre comment construire un projet local réussi sur le foncier agricole, » déclare Gilles Pérole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes)

Rendez-vous sur ressources. terredeliens.org/recolte pour vous inscrire à la lettre d'infos.

Vous avez connaissance d'une initiative foncière innovante qui n'est pas encore sur la plateforme? À vous de jouer!

Terre de Liens au Salon des Maires

Depuis plusieurs années, Terre de Liens intervient auprès de collectivités soucieuses de préserver le foncier agricole et de développer l'agriculture biologique. Notre mouvement représente un point d'appui crédible et opérationnel pour amorcer un changement de trajectoire agricole. C'est dans cette perspective que les équipes de Terre de Liens seront présentes au prochain Salon des Maires et des Collectivités Locales, qui se tiendra du 24 au 26 novembre 2020 à Paris. Aux côtés de la FNAB et de l'Agence Bio, Terre de Liens rappellera l'importance de la mise en œuvre de nouvelles mobilisations foncières au profit de l'agriculture biologique et paysanne. Salariés et bénévoles interviendront lors de conférences autour de la transition agricole, alimentaire et environnementale. Ils présenteront le convertisseur PARCEL (Pour une Alimentation Résiliente, Citovenne et Locale). ainsi que RÉCOLTE, nouvelle plateforme qui permettra aux acteurs présents de s'inspirer d'initiatives foncières réussies.

> Rendez-vous porte de Versailles, pavillon 2.2, stand A55, les 24, 25 et 26 novembre!

De nouvelles solutions d'épargne durable

Nouveauté de cette rentrée, vous pouvez désormais soutenir Terre de Liens en faisant un don via un Livret de développement durable (chez la Banque Postale, la MACIF, le groupe Banque populaire, la Caisse d'épargne et le Crédit Mutuel Nord-Europe). Le Livret de Développement Durable et Solidaire est une des solutions qui permet d'épargner tout en participant à la protection de l'environnement et au financement de l'économie sociale et solidaire. Le plafond est de 12000 €, le taux d'intérêt annuel de 0,50 % et les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu ou de prélèvements sociaux.



Nous vous en parlerons bientôt plus en détail,

suivez nos actualités sur notre site!

CET AUTOMNE

OBJECTIF TERRES, NOUVELLE PLATEFORME D'ANNONCES FONCIÈRES!

ous connaissiez sûrement déjà les petites annonces de Terre de Liens? Mais si, cette partie de notre site qui génère plus de 200 000 visites par an... En 2018, un constat émerge : les sollicitations ne cessent d'augmenter, tout comme le nombre de candidats à l'installation qui frappent à notre porte chaque année.

Illico presto, Terre de Liens se lance dans l'analyse de ces petites annonces : combien de personnes ont-elles trouvé chaussure à leurs pieds grâce à la plateforme? Quelles sont les annonces les plus consultées?



En mobilisant bénévoles et salariés, un nouveau développement démarre : celui d'Objectif terres, un site web entièrement dédié aux annonces foncières. Le site s'adresse tout particulièrement aux personnes qui sont en recherche de terres, à celles et ceux qui ont un bien agricole (ou avec un potentiel agricole) à transmettre mais aussi à tous ceux qui souhaitent se former ou intégrer un projet agricole existant.

Objectif terres, c'est une plateforme de mise en relation au service de notre mission : faciliter l'accès aux terres, favoriser la reprise des fermes. Elle s'inscrit dans une démarche de préservation des terres agricoles, et souhaite rendre visible l'offre foncière sur les territoires, tant il est parfois difficile d'accéder à cette information.

À terme, Objectif terres aura une fonction d'observatoire, de documentation des dynamiques foncières d'installation et de transmission. Ce sera également une porte d'entrée pour tout porteur de projet souhaitant se faire accompagner par Terre de Liens.



Rendez-vous sur www.objectif-terres.org

Sortie prévue mi-octobre!

HISTOIRE D'ASSOCIATION

NAISSANCE DE TERRE **DE LIENS HAUTS-DE-FRANCE**



uand deux associations fusionnent, qu'est-ce que ça donne? Début janvier 2020, après deux années d'échanges et des projets menés en commun (création de la SCIC GAIA, journal d'information...), Terre de Liens Nord-Pas-de-Calais et Terre de Liens Picardie ont fusionné et célébré la naissance de Terre de Liens Hauts-de-France. Cette nouvelle organisation permet une revigorante complémentarité des compétences et des échanges enrichis entre les bénévoles et les salariés répartis entre Lille et Amiens.

L'histoire et le développement des deux associations leur permettent de se nourrir l'une l'autre sur les thèmes de la mobilisation citoyenne (historiquement plus développée côté Nord-Pas-de-Calais, en plein essor en Picardie), l'installation/transmission (plus structurée en Picardie par le rôle qu'a joué Terre de Liens dans le développement de l'accompagnement régional) et les partenariats avec les collectivités.

Des similarités vis-à-vis de la difficulté d'accès au foncier justifient la mutualisation de nos énergies : prix élevés des

terres agricoles (deux fois supérieurs à la movenne française) et du foncier bâti, opacité du marché foncier propice aux «pas-de-porte», inadéquation entre les besoins des porteurs de projets et les fermes à céder, souvent trop grandes et trop chères.

La région Hauts-de-France est contrastée avec une forte densité de population dans les villes du nord notamment, et une campagne qui a vu ces dernières décennies une diminution du nombre de ses paysans au profit de l'agrandissement de ceux qui restent, tournés vers des modes de production intensifs. L'étalement urbain et l'artificialisation des sols vont bon train et la transition agricole vers une agriculture biologique peine à atteindre 1,5 % de la surface cultivable.

Malgré cela, 16 fermes ont été acquises par la Foncière, la Fondation ou la SCIC GAIA, et 10 installations ont été accompagnées en partenariat avec des collectivités. Ces victoires reposent sur l'implication des citoyens et citoyennes avec 1300 membres, 17 administrateurs et 80 bénévoles organisés en 7 groupes locaux qui œuvrent sur le territoire.

Reprise des souscriptions: encore un peu de patience



La collecte d'épargne est suspendue depuis le 30 juin.

En effet, pour collecter de l'épargne auprès du grand public, la Foncière doit obtenir l'aval de l'AMF (Autorité des marchés financiers). Or, cette année, l'AMF a suspendu son autorisation d'éligibilité de la Foncière à la réduction fiscale liée à la souscription au capital de PME. Pour se mettre en ordre avec la réglementation européenne, la Loi de finances 2020 a réservé l'accès à cet avantage fiscal aux entreprises de plus de 10 ans. à celles répondant au cahier des charges des SIEG (Service d'intérêt économique général). L'agrément Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) était suffisant jusqu'en 2019. Le cadre SIEG étant une nouveauté, la mise en application de la loi nécessite de nombreux échanges entre les ministères, et le décret n'est toujours pas paru à ce jour. Nous espérons l'aboutissement

de ces démarches d'un jour à l'autre.

X Tenez-vous informés sur notre site, ou signalez votre souhait d'être tenu informé

en envoyant un email à relation-membre@ terredeliens.org.



En Europe comme en France, l'accès à la terre est aujourd'hui reconnu comme le principal obstacle à l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs.

Les différences d'un pays à l'autre sont importantes mais partout les mêmes tendances sont à l'œuvre : disparition des terres, blocage de la transmission... Depuis des années, Terre de Liens agit avec ses partenaires européens pour trouver des solutions à la fois concrètes et politiques. /// Par Véronique Rioufol et Noémie Girard

oût 2012 : une vingtaine d'organisations européennes se retrouvent à l'invitation de Terre de Liens pour trois jours d'échanges et de réflexions stratégiques. Chaque structure est porteuse de problématiques et de moyens d'action propres à son contexte : trouver des terres pour des maraîchers en bio ou des éleveurs qu'on vient de former, sécuriser l'accès à la terre pour des paysans dans des zones où un hectare vaut 30000 €, mobiliser des terres publiques pour une installation collective... Ou'elles soient italienne, lituanienne ou catalane, land trust (foncière), organisation citoyenne,

environnementale ou paysanne... Toutes se découvrent et dialoguent, avec la contribution de l'organisation paysanne européenne Via campesina, d'Urgenci (le réseau international des AMAP) et du réseau européen des banques éthiques.

Les échanges sont chaleureux et stimulants, la complicité et la solidarité immédiates. Jusque-là, la plupart étaient assez isolées dans leur pays pour construire une approche et des outils, analyser la législation applicable, conseiller les nouveaux agriculteurs ou trouver des soutiens.

C'est ainsi, sur une ferme acquise deux ans plus tôt par Terre de Liens pour faciliter sa transmission, que naît le réseau européen «Access to Land».

Un réseau d'acteurs de terrain

Coordonné depuis l'origine par Terre de Liens, le réseau réunit aujourd'hui une quinzaine d'organisations de 12 pays d'Europe. Toutes sont des acteurs de terrain, engagés localement pour préserver les terres agricoles et soutenir l'installation de paysans en agroécologie. Seule une moitié d'entre elles se consacrent exclusivement, comme Terre de Liens, à l'accès à la terre. D'autres se sont emparées de cette question dans le cadre d'une

action plus large : promouvoir l'agriculture bio ou paysanne, former de nouveaux agriculteurs, protéger les ressources naturelles et la biodiversité des milieux agricoles.

L'objectif premier du réseau est de favoriser le partage d'expériences (visites d'études, ateliers d'échanges d'expériences) et la production de ressources pédagogiques (infographies sur les enieux fonciers en Europe. manuel sur le lien entre accès à la terre et AMAP, rapport sur les nouveaux agriculteurs...) afin de renforcer les initiatives d'accès à la terre en Europe. Les sujets peuvent être à la fois très opérationnels (comment collecter de l'épargne citoyenne, comment accompagner les transmissions...) et plus généraux : qu'est-ce qu'une «petite» ferme? Quels sont les leviers d'action des collectivités locales?

Plus spécifiquement, le réseau soutient également l'émergence de nouvelles organisations d'accès à la terre : le Scottish Farmland Trust en Écosse, la Fondation pour les Sols (Nadace pro pudu) en République tchèque, ALPA en Roumanie ou le fonds danois pour les fermes en bio.

La diversité des pays et des organisations participantes implique de prendre le temps de se connaître et se comprendre, mais c'est une formidable source d'enrichissement : elle permet de prendre du recul par

ICI, AILLEURS... LA TERRE QUI NOUS NOURRIT



Ce documentaire suit l'itinéraire de Gavin, jeune maraîcher anglais qui travaille dans une ferme bio du sud de l'Angleterre. Lorsque le propriétaire met soudainement fin à son bail, il prend conscience de la difficulté de trouver des terres pour des projets d'agriculture de proximité comme le sien. Il part alors à la rencontre d'autres fermiers qui ont eux aussi bataillé pour trouver des terres et les conserver dans la durée, en Angleterre, en France, en Espagne, en Italie et en Roumanie.



Documentaire produit par le Réseau Access to Land, 34 min, 2016, à voir sur : https://www.accesstoland.eu/film-La-terre-qui-nous-nourrit

La diversité des pays et des organisations participantes implique de prendre le temps de se connaître et se comprendre.

rapport à ses propres pratiques, de trouver des idées pour déployer de nouveaux outils, et de conforter le sens et l'importance de notre action. Selon Samuel Féret, qui a conduit en 2019 une évaluation externe du réseau, celui-ci « est devenu un pôle d'expertise incontournable sur les questions d'accès au foncier agricole en Europe, grâce à son réseau d'échanges de bonnes pratiques qui a inspiré et continue d'ins-

pirer ses membres et partenaires, pour innover localement ou nationalement.»

Peser dans le débat public européen

Dès le départ, les partenaires ont également souhaité donner une dimension politique à leur action. Dans le reste de l'Europe comme en France, l'accès à la terre est une des clés pour réussir la double transition : installer une nouvelle génération d'agriculteurs et changer les modèles agricoles. Pourtant, cette question est longtemps restée un impensé au niveau européen. Le réseau s'est donc employé à mieux faire comprendre les enjeux d'accès à la terre auprès de représentants institutionnels (eurodéputés, Commission, élus nationaux...) mais aussi au sein des milieux militant sur les questions agricoles, rurales et de souveraineté alimentaire, souvent peu au fait des sujets fonciers. En produisant des données, rédigeant des articles et participant à des conférences, nous avons pu mettre en lumière les enjeux mais aussi notre mouvement émergeant d'initiatives d'accès à la terre. L'occasion de souligner qu'il existe un



QUELLE AGRICULTURE POUR 2021-2027?

Durabilité de l'agriculture, valorisation du métier de paysan, dynamisme rural, lutte contre le changement climatique, solidarités avec les paysans du Sud... Aux côtés de 42 organisations, Terre de Liens agit dans le réseau Pour une autre PAC pour défendre une révision complète de la Politique agricole commune. Les années à venir sont décisives : elles coïncident avec le départ à

la retraite de toute une génération d'agriculteurs. Il est temps d'agir avec des mesures concrètes en faveur de l'installation de jeunes paysans, et plus largement, d'un changement de modèle.



faisceau d'innovations, portées par la société civile, pour soutenir les nouveaux agriculteurs, faciliter leur installation et favoriser le déploiement d'une agriculture de proximité. Il est important de conforter et d'essaimer ces nouvelles pratiques!

En parallèle, des membres du réseau se sont impliqués dans les débats institutionnels européens autour de la réforme de la Politique agricole commune (PAC). À partir de 2014, il a également contribué à faire émerger un débat spécifique sur les terres agricoles et la concentration foncière en Europe. Pour cela, nous avons toujours travaillé en lien étroit avec nos principaux alliés à Bruxelles : la coordination européenne Via Campesina, la Fédération européenne des bio (IFOAM EU) et la plateforme de développement rural ARC 2020.

Conforter nos membres, élargir nos alliances

Après l'effervescence des premières années, le réseau entre aujourd'hui dans une phase de structuration de son action. La plupart des membres et partenaires du réseau sont encore petits et fragiles et beaucoup agissent dans un contexte institutionnel et associatif plus défavorable qu'en



France. Pour suivre l'accompagnement des organisations de terrain, le partage d'expériences et la mise en réseau restent donc une priorité. L'enjeu est aussi de mieux faire le lien entre innovations foncières et d'autres formes d'innovations : couveuses d'activités, politiques alimentaires territoriales, gestion en commun, etc.

Sur le plan politique, la mobilisation, quoique difficile, reste indispensable dans un contexte de prise de conscience croissante des crises climatique et environnementale, de montée des autoritarismes et de défiance à l'égard de l'Union européenne et de ses institutions. Pour espérer être entendus, nous devons aujourd'hui mieux lier mobilisations nationales et européenne, approches agricole et environnementale, action de la société civile et des collectivités locales. Et toujours porter haut et fort l'expérience et l'espoir que représentent nos organisations, symboles aussi de la richesse d'une construction européenne ancrée dans des dynamiques citoyennes.

Prendre part au débat depuis chez soi



Le débat ImPACtons est la première consultation publique sur l'agriculture en France!

C'est une opportunité inédite pour exiger l'accélération de la transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires. Contribuez à placer l'accès aux terres au cœur du débat : impactons.debatpublic.fr

EUROPE : DES TERRES AGRICOLES SOUS HAUTE PRESSION

réserver les terres agricoles, soutenir l'installation d'une nouvelle génération et favoriser la transition agroécologique... Les enjeux qui mobilisent en France sont des enjeux clés dans toute l'Europe. Les différences sont considérables d'un pays à l'autre, notamment entre l'est de l'Europe, marquée par la collectivisation des terres et la forte polarisation entre mégafermes et agriculture de subsistance, et l'ouest de l'Europe, ou encore entre le nord de l'Europe, où les fermes sont globalement plus grandes et où les terres sont louées, et le sud où les petites fermes en propriété familiale restent très importantes. Malgré tout, les mêmes tendances s'observent et concourent à exercer une très forte pression sur les terres agricoles. Les enjeux sont aujourd'hui d'une triple nature.

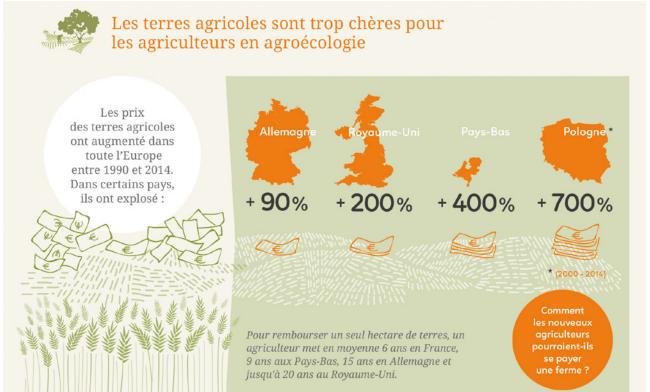
Préserver les terres agricoles

Dans l'Union européenne comme en France, la surface agricole est en rapide déclin. En 20 ans, l'UE a perdu plus de 21 millions d'hectares, soit l'équivalent de la superficie de la Roumanie. C'est 12 % des terres agricoles européennes Dans l'Union européenne comme en France, la surface agricole est en rapide déclin.

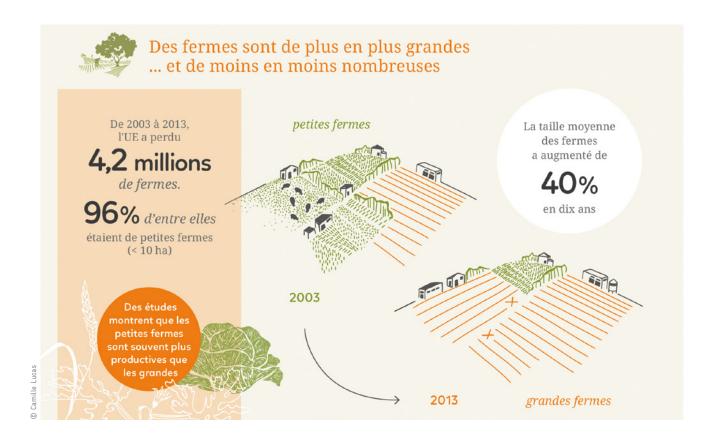
qui ont ainsi été détruites (expansion urbaine, construction d'infrastructures, etc.) ou sont désormais à l'abandon. Environ un cinquième des terres sont contaminées par des pesticides ou l'utilisation excessive d'engrais chimiques. Cette pollution, qui affecte les sols mais aussi la biodiversité animale et végétale, l'eau, l'air et la santé humaine, s'est encore accrue au cours de la dernière décennie.

Maintenir un tissu de petites fermes

La concentration des terres est beaucoup plus forte et rapide ailleurs en Europe qu'en France. Dans l'UE, les fermes de plus de 100 hectares ne représentent que 3 % des



Camille Lucas



L'agriculture européenne est particulièrement vieillissante : seuls 6 % des agriculteurs de l'UE ont moins de 35 ans.

fermes, mais la moitié des surfaces cultivées. En 10 ans, l'UE a ainsi perdu plus de 4 millions de petites fermes. Cette concentration s'accompagne aussi d'une destruction massive d'emplois agricoles (-5 millions en 10 ans), du déclin des économies et des sociétés rurales, et de dommages environnementaux. Elle est accélérée par la financiarisation de l'agriculture, marquée par l'entrée d'investisseurs non agricoles, ainsi que par le développement d'une agriculture de firmes. Aujourd'hui, les grandes entreprises agricoles contrôlent directement plus du quart des terres européennes.

Permettre l'installation d'une nouvelle génération

L'agriculture européenne est particulièrement vieillissante : seuls 6 % des agriculteurs de l'UE ont moins de 35 ans. Plus de 3 millions d'agriculteurs vont prendre leur retraite dans les 10 ans à venir, la plupart sans successeur identifié. Qui

va les remplacer? Le renouvellement des générations ne se fait pas spontanément et l'accès à la terre a été identifié comme l'obstacle n° 1. En cause : la consommation de terres pour des usages non agricoles, la concurrence avec les agriculteurs déjà en place, l'agriculture industrielle, et la forte augmentation du prix des terres, qui atteint $40\,000\,$ è à $60\,000\,$ par hectare dans certaines régions (Pays-Bas, Belgique, nord de l'Italie...). De tels prix, alimentés par la spéculation foncière et les investisseurs non agricoles, entravent l'installation et empêchent souvent l'exercice d'une pratique agricole financièrement équilibrée. lacksquare

ACCÉDER AUX TERRES, UN ENJEU À DEUX VITESSES

accès à la terre est largement déterminé par des facteurs nationaux : modalités d'héritage et de mise en fermage, rôle des Safer, accompagnement à l'installation, etc.

Pourtant, le niveau européen est également très structurant. D'abord parce que la Politique agricole commune a largement contribué à la concentration des terres et à l'augmentation de leur prix. Ensuite, parce que d'autres politiques de l'Union européenne ont également une influence, comme les politiques environnementales (Directive Nitrates, zones Natura 2000...), les projets de grandes infrastructures ou le principe de libre circulation de la terre comme capital. Enfin, les enjeux auxquels répondent les initiatives d'accès à la terre comme Terre de Liens sont par nature transfrontaliers ou communs à toute l'Europe : préservation des sols et de la biodiversité, systèmes alimentaires locaux, relève générationnelle...

Pendant longtemps, les institutions de l'Union européenne se sont montrées très réticentes à se pencher sur les questions foncières. Considérées comme un sujet d'aménagement du territoire, celles-ci seraient de la seule compétence des États membres. Pourtant, le développement des accaparements au Sud mais aussi en Europe, les crises climatique et environnementale, et le déclin rapide de l'agriculture familiale, conjugués à la mobilisation d'organisations de la société civile, ont commencé à faire évoluer cette position.

Depuis 2013, plusieurs études et pétitions ainsi que des rapports des institutions européennes ont permis d'ouvrir le débat et d'identifier des pistes de réforme. Le chemin est cependant encore long pour réunir un consensus et les rendre opérationnelles. Mais, avec nos alliés, nous avons déjà changé quelque chose à Bruxelles!

LUTTES DE TERRAIN ET RÉSISTANCES FERTILES



Occupations de terres, luttes et résistance à l'accaparement et à la construction d'infrastructures inutiles, mobilisations citoyennes pour soutenir l'agriculture paysanne et l'installation de néoagriculteurs, réinvention des solidarités entre générations d'agriculteurs ou actions de collectivités locales...

C'est pour répertorier toutes ces modalités d'actions que Terre de Liens et ses partenaires européens ont publié le manuel « Des terres en commun, stratégies locales d'accès à la terre pour l'agriculture paysanne et l'agroécologie.»

L'ouvrage foisonne de ressources pratiques à destination d'acteurs de terrain mais aussi d'organisations qui souhaitent s'engager sur la question foncière et enrichir leurs modes d'action. On v trouve des expériences d'une dizaine de pays : de la lutte iconique de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes contre la construction d'un aéroport. la coopération entre la Région de Bruxelles et nos collègues de Terre-en-vue pour récupérer des terres pour la production maraîchère locale, ou encore la mobilisation «Sauvons Rosia

Montana » en Roumanie contre un projet d'exploitation d'une mine d'or à ciel ouvert.

Grâce à des ressources contextualisées (une analyse des politiques publiques, des conseils pratiques) et la présentation d'outils juridiques internationaux pouvant être mobilisés, ce manuel offre un tour d'horizon complet pour contribuer à renforcer les actions de terrain et les réseaux existants.



Guide en accès libre sur terredeliens.org/des-terresen-commun



Découvrez toutes nos ressources européennes sur
ressources.terredeliens.org/

les-ressources/ l-acces-a-la-terre-en-europe

TERRE-EN-VUE, NOTRE COUSINE BELGE

Rencontre avec Zoé Gallez et Maarten Roels de Terre-en-vue

Comment est né Terre-en-vue?

Inspiré par le mouvement Terre de Liens, Terre-en-vue est né du Réseau de Soutien à l'Agriculture Paysanne, initié en 2010 par de nombreuses associations concernées par le développement d'une agriculture durable en Belgique.

C'est tout d'abord une association qui voit le jour en 2011, puis une coopérative en 2012 : une structure juridique symbolique des valeurs fondatrices de solidarité. En 2015, une fondation est créée pour accueillir dons et legs.

Comment avez-vous pensé votre champ d'intervention, le type d'agriculture que vous soutenez?

Nous appliquons le cahier des charges et l'esprit du bio mais le label n'est pas imposé.

On privilégie les circuits courts (paniers, épiceries, etc.) pour créer un réseau social autour de la ferme et attirer des coopérateurs.

Chez nous, une commission agroécologique s'est formée : elle regroupe tous nos fermiers qui établissent ensemble nos critères environnementaux et évaluent les projets d'acquisition.

On privilégie les circuits courts (paniers, épiceries, etc.) pour créer un réseau social autour de la ferme et attirer des coopérateurs.

Quels sont les missions, modes d'action, activités et résultats de Terre-en-vue?

82,5 hectares / 15 fermiers / 2,9 millions de capital social / 1850 coopérateurs.

Nos actions peuvent se résumer en 3 axes :

- > L'acquisition et la pérennisation : accompagnement de porteurs de projet.
- > L'intermédiation : l'aide à la gestion de terres en propriété publique ou privée. Nous faisons de la sensibilisation d'acteurs publics qui ne sont pas toujours conscients du levier que cela représente sur leur champ d'action.

Un exemple : le Centre public d'action sociale (CPAS) de la ville de Bruxelles possède 350 hectares de terres agricoles. C'est le plus grand propriétaire de terres publiques en Belgique. La municipalité souhaitait commencer à gérer ses terres avec une vision sociale.

Avec eux, nous avons réalisé des études parcellaires, une cartographie des terres et de leur potentiel alimentaire...



Le résultat? Terre-en-vue a obtenu des baux emphytéotiques, et une foncière communale a été créée pour garder les terres, les gérer d'une manière durable pour nourrir les institutions du CPAS en quasi autonomie (écoles, maisons de retraite, crèches, etc).

> L'interpellation politique : en Belgique, le contexte est bien plus difficile qu'en France : nous n'avons pas de contrôle des structures ou d'organes comme la Safer.

Quels sont les principaux enjeux (contexte, cadre réglementaire) auxquels vous avez à faire face?

L'Observatoire du foncier agricole met en évidence que le prix des terres explose. 27000 € par hectare en moyenne en Wallonie. En Flandres, il n'y a pas d'observatoire mais les prix sont encore plus élevés. (À titre de comparaison, le prix moyen d'un hectare en France est de 6500 €.) La pression foncière est grande et la régulation n'est pas du tout à l'ordre du jour du gouvernement.

De grandes familles industrielles font de l'achat et de la revente de terres pour de l'optimisation fiscale, ce qui crée des dynamiques fortes sur de petits territoires.

Quels sont aujourd'hui vos défis et perspectives de développement?

Nous avons une approche sociétale qui dépend nécessairement de ressources publiques. Est-ce qu'on continue comme ca en acceptant d'avoir un impact limité?

Pour nous, la question de l'échelle est plus pertinente que jamais, surtout à la suite de ce que nous venons de vivre ces derniers mois. Comment est-ce qu'on gère nos responsabilités mondiales?

On conserve l'espoir de pouvoir augmenter notre impact commun en Europe. ullet

ECO RURALIS, DU VENT D'EST DANS LES AILES

Rencontre avec Miklós-Attila Szőcs-Boruss

Quelle est la situation foncière en Roumanie et plus globalement, en Europe de l'Est?

Les pays d'Europe de l'Est ont un passé commun en termes de luttes foncières et de politiques publiques. Chaque pays a fait partie ou a été un satellite de l'Union soviétique.

Pendant 40 ans (au bas mot), les terres ont été confisquées, placées sous le contrôle du gouvernement et transformées en gigantesques fermes collectives et industrielles. Les fermiers ont perdu leur autonomie et ont sombré dans la pauvreté.

Dans les années 90, la révolution émerge : les gens veulent revenir sur leurs terres. Les partis démocrates ont fait campagne avec la promesse de rendre la propriété des terres aux fermiers. En réalité, la redistribution a été cauchemardesque : pétrie de corruption et ouvrant une voie royale à la spéculation. L'oligarchie locale, elle, s'est battue pour conserver les fermes collectives.

La Roumanie, à cette époque, avait des terres fertiles peu coûteuses, en comparaison aux autres pays européens. En 1989, le prix moyen d'un hectare oscillait entre 250 et 500 €. Il n'y avait pas beaucoup de demande. Depuis le tournant des années 2000, la moyenne se situe plutôt entre 500 et 2000 € par hectare, avec de grandes disparités selon les régions.

La transition a été très abrupte. L'héritage du communisme soviétique et la naissance d'un marché foncier non régulé et calibré pour des investissements internationaux laissent des traces douloureuses. La terre s'est brutalement transformée en bien privé.

On en souffre encore aujourd'hui, avec une situation assez binaire : 7 millions d'hectares appartiennent à de petits fermiers et les 7 millions restants à des firmes d'agrobusiness ou des fonds d'investissement. Au moment de la révo-



lution de 1989, la Roumanie comptait encore 7,2 millions de petits fermiers. Aujourd'hui, il n'en reste que 3,8 millions.

Comment Eco ruralis a-t-elle combattu l'accaparement de terres?

Notre structure s'est créée en 2009, deux ans après l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. Nos membres étaient déjà très actifs sur des problématiques locales (des maires facilitant l'installation de projets d'agriculture intensive, etc.).

À cette époque, l'attention était portée sur l'accaparement et la concentration de terres dans les pays en voie de développement. Nous n'avons pas tardé à découvrir que la Roumanie était elle aussi concernée par ces problématiques... Nous nous sommes organisés pour documenter le phénomène et les manières dont la législation en vigueur faconnait ce développement. Nous avons travaillé avec des journalistes indépendants pour exposer le problème à un plus large public. Ce travail a bien porté ses fruits, avec une série de parutions dans de grands médias européens (Le Monde, Spiegel, The Guardian, ARTE...). Cette démarche nous a permis de collecter des témoignages à tous les niveaux d'implication : des investisseurs jusqu'aux personnes sur le terrain. Il serait erroné de pointer le doigt uniquement

sur les investisseurs étrangers quand la situation a beaucoup à voir avec nos propres élus.

Notre focus était de proposer des alternatives à ce système et faire évoluer les lois. Nous sommes très actifs en plaidoyer, membres d'alliances dans l'Union européenne (Via Campesina, Access to Land, etc.), nous nous inspirons de bonnes pratiques d'ailleurs pour les mettre en œuvre en Roumanie.

Quels sont vos perspectives à venir et vos défis du moment?

Nous suivons de près les négociations sur la prochaine Politique Agricole Commune (PAC).

Au niveau national, nous voyons l'émergence de mouvances politiques populistes et d'extrême droite. Elles ont compris que nos messages « rendez la terre au peuple » marchent bien, ils s'accaparent ces formules et gagnent en soutien, c'est très inquiétant.

Nos efforts sont aussi concentrés sur l'émergence de structures de régulation du marché foncier, comme vos Safer. Nous avons besoin de transparence pour intervenir sur le marché de manière démocratique. Nous continuons à soutenir des formes d'agriculture respectueuses de l'environnement et persévérons dans la lutte contre la concentration des terres.

Une coopérative en constante évolution

Faire de l'économie autrement, c'est le principe qui a sous-tendu la création de cette coopérative paysanne sur la ferme de Belêtre (Centre-Val de Loire). Mathieu. Marion. Étienne. Lucie et Martin se sont rassemblés autour de l'idée de créer une nouvelle forme d'agriculture qui permette aux paysans d'en vivre confortablement et de transmettre facilement l'outil de travail. /// Par Valérie Rosenwald



Les bonnes personnes au bon moment, au bon endroit.» C'est ainsi que Lucie résume l'histoire de la création de ce collectif de 5 paysans et paysannes, l'un des premiers à se monter en SCOP (société coopérative d'intérêt collectif).

Les origines d'un collectif

Au départ, il y a la ferme de Belêtre, 40 hectares, où Jean-Luc œuvre depuis 30 ans en tant que paysan-boulanger en bio et loue 1 hectare à François, maraîcher en bio depuis 2008. Il y a aussi Étienne et Mathieu, qui passent quelques années en colocation sur la ferme de Belêtre, et la transmission de savoir-faire en boulangerie de Jean-Luc à Mathieu entre 2009 et 2013.

Au départ, il y a aussi un groupe de jeunes ingénieurs agronomes, dont Lucie et Mathieu, qui s'intéressent à la question de l'installation collective en parallèle de leur travail salarié. Ensuite un puzzle se met en place... Fin 2013, quand Jean-Luc décide d'arrêter de faire du pain, il propose à Mathieu de reprendre, en lien avec l'AMAP* locale. Ce dernier est bientôt rejoint par Marion, une ex-collègue, venue d'abord aider bénévolement et s'étant prise d'intérêt pour le métier. Début 2014, François décide à son tour

d'arrêter et c'est Lucie, forte de ses 5 ans d'activité d'encadrement de la production dans un Jardin de Cocagne, qui vient reprendre l'activité. Elle est alors appuyée par Étienne, informaticien de formation mais étant passé auparavant par plusieurs petits boulots dans l'agriculture. Il ne manque alors plus que Martin, le fils de Jean-Luc, qui rejoint l'aventure fin 2014 sur la partie céréales et boulangerie. L'équipe est au complet! Jean-Luc leur loue la moitié de la ferme et reste sur l'autre moitié pour cultiver des céréales et élever des vaches.

L'équilibre dans le mouvement

Reste à construire les conditions d'un fonctionnement collectif réussi. « Pour nous, il était important de fonctionner de manière horizontale, de se partager les tâches et les responsabilités,» indique Mathieu, « ce qui se décline en différents principes : salaire égal pour tous, pas de hiérarchie.» Cela demande également la création d'outils qui sont imaginés au fur et à mesure des difficultés rencontrées. Pour Étienne, cette formalisation est rassurante car « cela rend les choses plus lisibles. Quand il y a un souci, on a des réunions qui nous attendent, des outils pour décider.»

À ce jour, l'organisation choisie et la production de pain et de légumes principalement vendus en AMAP permettent aux cinq paysans et paysannes

salariés de la Coopérative de se rémunérer au SMIC grâce à l'augmentation de la surface de la ferme et de prendre cinq semaines de vacances par an. « Notre principe de départ était qu'il fallait d'abord être bien dans ses bottes, puis dans la production agricole et enfin dans l'accueil et la transmission pour aller, à notre échelle, vers une transfor-

Nous portons un projet politique fort, mais nous devons en permanence nous questionner sur notre façon de fonctionner.

mation sociale» rappelle Lucie. Ainsi, le collectif reçoit tous les 15 jours des groupes d'enfants et de personnes en situation de handicap pour une demi-journée de découverte du travail agricole. Après de nombreuses sollicitations, le collectif a également mis en place une journée de formation pour partager son expérience et ses outils. Sur un plan plus large, les choix économiques et juridiques sont toujours guidés par l'idée d'une transmission possible de la ferme : investissements légers, statut de coopérative évitant l'accumulation de capital difficile à reprendre, appel à Terre de Liens pour l'achat des nouvelles terres.



La ferme, située dans le village de Dolus-le-Sec en Centre-Val de Loire, comprend aujourd'hui 64 ha en location dont 45 ha appartenant à Terre de Liens. 3 ha sont consacrés au maraîchage. La ferme produit également 400 kg de pain par semaine à partir de 20 ha de céréales. Les produits sont vendus en AMAP, à la ferme, dans des magasins de produits bio et un collège. 10 ha sont en prairies et 30 ha permettent de produire des légumineuses fourragères. La SCOP organise également un accueil à la ferme et des formations.

« Nous portons un projet politique fort, mais nous devons en permanence nous questionner sur notre façon de fonctionner, » signale Mathieu. C'est le cas aujourd'hui avec le départ imminent de Martin sur une ferme voisine et l'ouverture du collectif à de nouvelles personnes partageant ses convictions. Les paysans actuels n'ont pas d'idées préconçues sur l'évolution possible. Étienne imagine qu'il y aura sans doute une diversification plus grande avec de

la polyculture-élevage et plus de liens entre les productions, ce qui demandera une plus grande structuration. En attendant, il reste le plaisir simple de voir pousser les légumes dans un beau jardin et, surtout, celui de partager et de créer des liens avec les Amapiens, les villageois et les groupes qui se rendent sur la ferme!

* AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Un autre regard...

> Joël Boisard, référent bénévole de la ferme de Belêtre avec Jacques Mardon.

À Terre de Liens Centre-Val de Loire, où je suis administrateur, nous avons tout de suite été très intéressés par cette SCOP, qui est assez inédite dans l'agriculture. En tant que vigneron récemment retraité et militant de toujours pour la paysannerie, il me semble que ce système correspond bien à l'agriculture paysanne créative qu'on défend depuis de nombreuses années.

Je trouve ce collectif très motivant : ils sont pleins d'énergie et ont su créer un ensemble équilibré. Ils sont également très ouverts sur la société et organisent régulièrement des débats et des concerts. Pour Terre de Liens, c'est positif car ça attire de nouvelles personnes. Quant à moi, j'essaie de me servir de leur exemple dans les différents lieux où je suis engagé. C'est un peu le monde à l'envers où des jeunes nous montrent à nous, les vieux, comment fonctionner collectivement et en coopération!

BÂLON. CÔTE-D'OR

QUAND POLYCULTURE RIME AVEC OUVERTURE

La parole à Laure Darphin, fermière et administratrice de Terre de Liens Bourgogne-Franche-Comté.

es gens se demandent comment je fais pour vivre avec une si petite surface et une activité si diversifiée ? Ce n'est pas un coup de chance, ce sont des choix techniques. Choix des races, choix de l'association des espèces, choix de garder des individus expérimentés dans le troupeau... En polyculture, tout le monde s'organise ensemble. Équins, bovins, poules, abeilles, je n'interviens quasiment pas. J'ai des bêtes rustiques. Je me suis beaucoup confrontée aux idées reçues des uns et des autres, mais j'ai une très belle valorisation de mes produits. La moitié de ma production de viande part chez un restaurateur étoilé. C'est tout ce système qui me permet de dégager du temps pour accueillir du public sur la ferme. Les gens n'ont quasiment plus aucun lien avec leur environnement direct... Je trouve ça dramatique. Alors je prends le temps de leur expliquer : pourquoi j'ai des animaux d'élevage, quel lien se crée, comment je les emmène à la mort, l'impact de l'agriculture sur les sols, l'eau. l'air. la biodiversité... l'accueille (parfois à perte au niveau financier) des groupes scolaires, des groupes de personnes en situation de handicap... Des enfants qui ne parlaient pas finissent par parler aux poneys. Pendant 2 heures, on participe à leur développement. Et tout le monde repart avec les larmes aux yeux.



12,6 hectares de terres labourables et prés entre Dijon et Beaune.

VAL CHÂTAIN, AUBE

FAIRE SA PLACE DE VITICULTRICE BIO

La parole à Julie Dufour, viticultrice dans un territoire où seulement 2 % des vignes sont cultivées en bio.

image d'Épinal, c'est le mari dans les vignes et la femme qui s'occupe de la commercialisation et des enfants... Lorsque je suis revenue à Landreville après quelques années en région parisienne, j'étais mère célibataire de deux enfants en bas-âge. Les gens du coin, ceux qui m'ont vue arriver, ont vite compris que je ne venais pas là en touriste. Mais ça m'est arrivé de me frotter à la force des habitudes, à quelques remarques indélicates comme : « Vous n'avancez pas très vite, votre patron ne va pas être content. » Mais en fait, c'est moi le patron!

Très rapidement je me suis mise en réseau, que ce soit dans des réunions locales ou à travers l'association Champagne bio. Ce n'était pas rare que je sois la seule femme dans la pièce, mais j'aime beaucoup parler avec les gens, j'aime la diversité que je trouve dans ces moments-là, je ne suis pas là pour convaincre, chacun a ses opinions et les choses avancent. Le grand point positif c'est mon autonomie et ma liberté. Maintenant, mes enfants ont grandi, je



L'achat de
2,35 hectares par
Terre de Liens
a permis à Julie
de conserver son
domaine viticole
en Champagne,
là où la tendance
est au morcellement.

vais donc avoir plus de temps et pouvoir me lancer dans ma propre vinification. En attendant, pour mes 40 ans, j'ai commercialisé ma première cuvée : hyperdynamique et pétillante de vie, comme je peux l'être!

SABINE FREYTAG, ARCHITECTE "DE LA TERRE AU BÂTIMENT"

Fabrice Perez

epuis 2017, Sabine aide ponctuellement et précieusement le mouvement avec ses compétences d'architecte. Passionnée par les matériaux naturels et la rénovation des bâtiments anciens, pour elle, le lien entre l'agriculture et son métier est une évidence.

À la suite d'une annonce sur terredeliens.org, elle propose gracieusement ses services. Pour sa première mission, elle accompagne un bénévole de Rhône-Alpes pour un diagnostic avant achat d'une ferme.

Puis la fondation l'envoie découvrir une ferme léguée en Savoie. Quand elle pénètre dans la maison, plus d'un an s'est écoulé depuis le décès du propriétaire, mais Sabine a l'impression qu'elle était encore habitée la veille. C'est avec émotion qu'elle effectue son diagnostic du bâti au milieu des affaires personnelles. « J'aime les histoires. Les maisons représentent la vie des gens», avoue-t-elle.

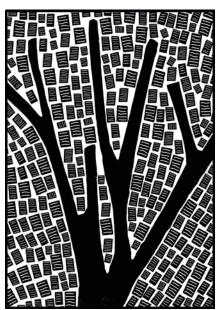
Ce paysan célibataire s'accordait depuis quelques années, après le décès de sa mère, un voyage par an. Du luxe pour la profession. Au mur, une carte avec des villes entourées témoigne de ce projet de vie. Sabine pense alors à ses grands-parents, agriculteurs, qui ne sont jamais partis en vacances de leur vie. Elle mesure la force qu'il aura fallu à ce monsieur pour s'arracher de sa ferme. Elle mesure aussi le sens de ce legs dont il faudra respecter l'âme durant les travaux à venir.



Début 2020, elle revient sur le lieu en prévision du chantier. Elle espère pouvoir y allier matériaux naturels, filière courte, valorisation de l'ancien et autoconstruction, « faire ensemble un bien commun. » Faire ensemble pour tisser des liens et conjurer l'isolement des paysans. •

LAURA LE GUERN. TRADUCTRICE EN ENVOL

année dernière, dans le cadre de mes études Master 2 Rédacteur / Traducteur à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest, i'ai fait partie d'un petit groupe de travail qui a réalisé des traductions pour Terre de Liens et Access to Land. L'objectif était de nous mettre en situation professionnelle : nous avons travaillé comme des agences fictives de traduction et proposé nos services à des associations ou organismes dont les causes nous intéressaient. Nous sommes entrées en contact avec Véronique Rioufol, la coordinatrice du réseau Access to Land, avons identifié l'opportunité de travailler sur certaines publications jusqu'à présent disponibles uniquement en anglais : des études de cas sur le rôle des collectivités dans l'accès à la



terre et des portraits de paysans. Nous avons démarré nos échanges avec la constitution d'un glossaire et d'une base terminologique pour être certaines d'obtenir les correspondances exactes de termes techniques, propres à l'agriculture ou au foncier agricole. Grâce à cette collaboration et ces échanges nous avons pu expérimenter la gestion d'un projet de bout en bout : le démarchage, la relation client, la traduction en elle-même, tenir des dates de livraison de textes, etc.

Depuis, j'ai complété mon Master et lancé mon activité de traductrice indépendante. Je suis spécialisée dans la traduction de textes sur l'environnement, la littérature jeunesse, l'art et la culture.

La loi foncière ne doit pas être reportée!

Pour une société enfin écologique et solidaire, le «monde d'après» exige de refonder la politique foncière. En décembre dernier déjà, face à l'urgence écologique et sociale, Terre de Liens signait une tribune dans *Le Monde* aux côtés

de 11 organisations, exigeant une loi foncière. /// Tanguy Martin

es impacts de cette crise sanitaire ont révélé les faiblesses structurelles de nos systèmes alimentaires. Cette crise a mis en lumière la nécessité d'agir vite pour une relocalisation écologique et sociale de la production de notre alimentation. Il est urgent de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers qui sont indispensables pour cette relocalisation. Nous devons arrêter de les détruire en y déversant béton et bitume, alors qu'ils nous font vivre. Face à la concentration des terres qui marginalise l'agriculture biologique et paysanne, face à l'industrialisation de la production agricole, le marché des terres doit être mieux encadré. Le but est de les mettre à disposition d'agriculteurs et agricultrices qui s'orientent vers l'agroécologie, qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi, et au final nous nourrissent.

Mais Terre de Liens tout seul ne peut pas espérer impulser ces changements. C'est pourquoi notre Mouvement s'associe à différents partenaires pour mener ses actions de plaidover¹ en faveur d'une loi foncière. Dans un premier temps, nous nous sommes rapprochés de l'association Agter pour formuler une analyse commune de la situation et faire des propositions pour une future loi dans un document intitulé «Préserver et partager la terre». Puis nous nous sommes mis en réseau avec des partenaires, organisations agricoles, environnementales, de solidarité internationale et de défense du droit au logement pour partager et



étoffer notre discours et le porter collectivement; par exemple auprès du gouvernement et des parlementaires en charge de faire les lois. C'est la fameuse Coalition foncière.

Notre voix a ainsi pu être portée lors d'un colloque à l'Assemblée nationale organisé en novembre 2019 par les députés Dominique Potier, Jean-Michel Clément et Jean-Bernard Sempastous, qui défendent aussi l'idée d'une loi foncière écologique et sociale. Une bonne occasion de vérifier que d'autres acteurs du foncier rural, comme les Safer, veulent aussi d'une telle loi. Et une raison de plus pour demander au nouveau ministre de l'Agriculture, nommé en juillet 2020, de mettre rapidement à l'agenda parlementaire une loi foncière ambitieuse.

¹ SOL, Alternatives agroécologiques solidaires, France Nature Environnement (FNE), la Fondation Nicolas Hulot, CCFD-Terre Solidaire, Confédération Paysanne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Association pour l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (AGTER), Notre affaire à tous, Solidarités nouvelles pour le logement, Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), Terre de Liens, le Réseau Action Climat.

Douce France, un film documentaire qui fait bouger nos territoires!



Terre de Liens est partenaire de ce film qui sortira au cinéma le 9 décembre prochain. Une remarquable dynamique est à l'œuvre autour de ce film qui devient un véritable outil de débats. Car si nous voulons interpeller au-delà de nos cercles convaincus, il est important que chacun et chacune d'entre-nous se mobilise sur son territoire pour que la préservation des terres soit à l'agenda! La parole à Geoffrey Couanon, le réalisateur du film.

Quelle est l'originalité de ce film?

J'ai voulu éviter l'écueil du documentaire qui donne la parole à des expert(e)s face caméra, qui disent ce qu'il est bon ou pas de faire. Je me suis intéressé au parcours de jeunes de banlieue parisienne, souvent exclus des projets de leur territoire mais aussi des initiatives agricoles. À 17 ans, ils enquêtent sur le devenir de plus de 80 hectares de terres agricoles destinées au mégaprojet de centre commercial Europacity. Ils partent à la rencontre d'habitants de leur quartier, de promoteurs immobiliers, d'agriculteurs et même d'élus de l'Assemblée nationale. Ils vont chercher des solutions pour préserver ces terres et proposer un autre modèle écologique, social et solidaire. Ce sont des adolescents drôles et attachants. S'identifier à leur cheminement permet de sortir des milieux convaincus et de s'adresser au grand public, et en même temps à des acteurs plus spécifiques de l'agriculture, de l'économie, des collectivités et du territoire.

Douce France dans toutes les régions, c'est-à-dire?

Des projets comme Europacity, il y



en a partout. Cette enquête fait écho à des enjeux similaires aux quatre coins du pays. Le film est donc un puissant outil d'échange ouvert à une diversité d'approches du territoire. Les débats qui suivent les projections sont de rares opportunités de faire se rencontrer des milieux différents, des milieux qui ne sont pas d'accord et avec lesquels nous voulons repenser ensemble nos projets

de territoires. C'est pour cette raison que dans toutes les régions, de nombreux acteurs (ONG, étudiants, enseignants, collectivités, entreprises...) se regroupent actuellement pour organiser des événements ciné-débats dans les villes qui concentrent les enjeux d'étalement urbain : Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Nancy, Lille, Marseille, Nantes, Nice, Orléans, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Tours, Grenoble, Metz, Montpellier, Rennes, Rouen, Toulon, Paris...

Plus de 80 ciné-débats sont déià programmés!



Rejoignez la dynamique, organisez des projections qui donneront un bol d'air à vos régions. Guide, bande-annonce et tournée complète à retrouver sur doucefrance-lefilm.fr

Comprendre la retraite des agriculteurs

Alors que la réforme des retraites du régime général est en suspens, le Parlement a adopté fin juin un projet de loi revalorisant le montant minimum de retraite des agriculteurs à 85 % du SMIC, sous certaines conditions, après 2022. /// Jean Pluvinage

Pourquoi un système de retraite particulier pour les agriculteurs?

Les régimes de protection sociale des actifs agricoles apparaissent entre 1930 et 1960.

- **> 1930 :** adoption de la loi sur les assurances sociales.
- > 1940 : la Mutualité sociale agricole (MSA) est confirmée officiellement en tant qu'organisme professionnel dont la mission est de gérer les risques sociaux des assurés agricoles.
- > 1946 : ordonnance qui affirme l'universalité de la Sécurité sociale, mais qui prévoit le maintien des régimes particuliers préexistants, et donc la gestion par la MSA et les professionnels agricoles.
- **> 1952 :** création de l'assurance vieillesse des exploitants agricoles.

Les retraites en agriculture sont donc apparues progressivement, d'abord pour les salariés (d'exploitations agricoles et de toutes les organisations professionnelles en rapport avec l'agriculture), puis pour les agriculteurs. Il s'agit là d'une volonté de sauvegarder une identité spécifique du "monde agricole", confiée à la MSA, gouvernée majoritairement dans chaque département par des élus du syndicalisme agricole. Ce choix de la spécificité reposait sur une certaine méfiance par rapport à des normes issues de la culture industrielle et ouvrière. Enfin, cela était rendu possible par la garantie de financements publics prenant en charge la majorité du coût de ce système social.

Un problème permanent de financement des retraites en agriculture

La MSA recense en 2019 près de 4 millions de bénéficiaires pour 1 million de cotisants (moitié exploitants, moitié salariés), et ce ratio va continuer à se dégrader avec le prochain départ à la retraite de plus d'un tiers des agriculteurs dans les 10 années qui viennent. Ce déséquilibre démographique est en partie compensé par des reversements par l'État (3 milliards environ en provenance du budget et 2 milliards de ressources parafiscales en 2018).

Du coup, la question de l'intérêt d'un régime de retraite spécifique à l'avenir interpelle de nombreux agriculteurs hésitant entre perte de l'entre-soi de la MSA, et peut-être une sécurité plus grande du financement provenant de la fusion dans un système plus général de retraites. De plus, beaucoup d'agriculteurs (plus de 90 %), comme bien d'autres catégories socioprofessionnelles, ont eu d'autres emplois dans leur parcours professionnel, avec la complexité et les incertitudes de droits que cela constitue, voire le côté pénalisant de l'addition de bouts de carrière, entre systèmes de retraites autonomes.

Quelles réalités aujourd'hui?

De fait, si la retraite mensuelle pleine (de base et complémentaire) des cotisants agricoles non-salariés est théoriquement en 2017 de 855 € pour les hommes et 590 € pour les femmes, la réalité est tout autre du fait de cotisa-

tions insuffisantes, de par la durée et l'assiette retenue.

On estime qu'en 2019 les non-salariés touchaient une retraite agricole de base de 400 € par mois, et les salariés 200 €...

Ces modestes montants de retraite impressionnent tout observateur du monde agricole, même s'il faut interpréter avec prudence la diversité de la réalité sociale que cela recouvre : petits fermiers ayant peu d'épargne versus agriculteurs propriétaires d'habitations et de bâti agricole à vendre lors de leur départ à la retraite.

Un capital immobilier accumulé tout au long d'une vie professionnelle va être un élément non négligeable de revenu potentiel pour la retraite, qui se traduit dans le dicton «les paysans vivent chichement mais meurent riches.» Il faut voir la double facette de ce qui se passe au moment délicat de l'arrêt d'activité : un agriculteur qui cède sa ferme encaisse potentiellement une valeur importante, alors que celui qui s'installe va débourser le même montant et s'endetter, peut-être pour toute sa vie, jusqu'à sa propre retraite.

C'est pourquoi, même au sein de Terre de Liens, en supprimant la nécessaire capitalisation foncière individuelle et en soulageant ainsi les projets d'installation de cet endettement handicapant, nous réfléchissons aux conditions économiques de départ des fermiers à la retraite.



BULLETIN DE DON 2020 Plus pratique, plus rapide : je fais un don sur terredeliens.org

M Mme	Nom			
Prénom				
Si personne morale : Nom de la structure				
Adresse				
Code postal	Ville			
Tél	F-mail	a		

1. JE FAIS UN DON DE

50 €	17 €			
100 € Après déduction,	34 €			
200 € ce don me coûte				
500 €	170 ŧ			
✓.le recevrai un recu fiscal				

2. JE CHOISIS À QUOI SERT CE DON

- Je soutiens l'ensemble des actions de la Fondation Terre de Liens
- Je dédie mon don au projet de la Fondation

(ATTENTION: les fermes de la Fondation sont différentes de celle de la Foncière : découvrir les projets sur terredeliens.org)

3. JE FINALISE MON ENVOI

J'envoie mon chèque à l'ordre de la Fondation Terre de Liens, accompagné de ce bulletin, sans affranchir, à l'adresse suivante : Fondation Terre de Liens, Autorisation 11762, 26409 Crest Cedex.

4 JE SOUHAITE RECEVOIR

DES INFORMATIONS

- Sur Terre de Liens par email
- Sur les legs, donations et assurance-vie

Terre de Liens procédera au traitement automatique des informations ici communiquées. Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer les informations utiles sur notre action. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Le mouvement Terre de Liens s'engage à ne pas louer, vendre, échanger ou diffuser ces données. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés» n'78-17 du 6 janvier 1978, dans sa version modifiée et en vigueur à ce jour, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de Liens, 25 quai André Reynier – 26400 Crest ou par mail à relation-membre@terredeliens.org.



présente

LE CENTRE S DE RESSOURCES

Rendez-vous sur ressources.terredeliens.org

JE DÉCOUVRE